

AMBUSH® 50EC

Insecticide concentré émulsifiable

AGRICOLE

Pour les plantes ornementales, tomates et concombres de serre

GARANTIE:

perméthrine500 g par litre

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Entreposer au-dessus de 0 °C

N° D'HOMOLOGATION **14976**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: **1 litre**

Ambac Chemical Corporation

4695 MacArthur Court, Suite 1200
Newport Beach CA
92660
United States

Distribué par:

PLANT PRODUCTS COMPANY LIMITED
Brampton, Ontario
L6T 1G1

A93/A-3

AMBUSH 50 EC est un insecticide à base de pyréthroïde synthétique d'une toxicité minime pour les mammifères. C'est un insecticide stomacal et de contact rapide n'ayant aucun effet systémique ou fumigant. Il est recommandé pour la répression des aleurodes sur les plantes ornementales, les tomates et les concombres dans les serres.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'éclaboussures dans les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Renseignements toxicologiques :

Ce produit renferme un distillat de pétrole.Traiter selon les symptômes

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter les éclaboussures du concentré dans les yeux et sur les mains. Porter un appareil respiratoire protecteur approprié lorsqu'on utilise le produit dans un endroit fermé. Ce produit est très toxique pour les poissons. Ne pas contaminer les étangs, lacs, cours d'eau ou rivières pendant le remplissage du pulvérisateur ou pendant l'application. Ce produit est très toxique pour les abeilles; éviter de pulvériser lorsqu'elles butinent.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modéré ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit sec, frais et bien aéré, loin de toute source alimentaire et hors de la portée des enfants et des animaux. Protéger contre le gel.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS

Pour le nettoyage des déversements, porter l'équipement de protection approprié (gants, lunettes et tablier). Si le contenant fuit, arrêter la fuite et placer le contenant dans un baril ou un solide sac en plastique. Consulter Syngenta Crop Protection Canada, Inc. pour de renseignements supplémentaires (voir NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE).

En cas de déversement ou de fuite, endiguer et absorber le liquide avec une matière inerte (sable, argile, litière pour chats, etc.). Avec une pelle, mettre le tout dans une poubelle scellante.

Sur les surfaces dures: Répandre une légère couche de détergent sur les lieux de déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec un matière inerte et mettre dans un récipient hermétiquement fermé avec une pelle.

Sur la sol: Enlever les premiers 15 cm de terre sur les lieux du déversement et les remplacer par de la nouvelle terre. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux règlements provinciaux. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des déchets et le nettoyage des déversements, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit et avec le fabricant.

ÉLIMINATION

Rincer à fond le récipient vide et ajouter les rinçures au mélange de pulvérisation dans le réservoir. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue et le nettoyage des lieux d'un déversement, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

MODE D'EMPLOI

PLANTES ORNEMENTALES DE SERRE: Aspidistras, balsamines, bégonias, chrysanthèmes, cordylines, dieffenbachias, dracénas, ficus, fougères de Boston, fuchsias, géraniums, marguerites du Transvaal, ophrydes araignées, pétunias, philodendrons, poinsettias, roses et sansevières: **Aleurodes des serres** - Mélanger 20 mL d'AMBUSH 50EC dans 100 L d'eau.

Appliquer pour couvrir à fond tout le feuillage. Répéter le traitement, au besoin, pour prévenir le retour des insectes. Bien qu'on n'ait observé aucun dommage, il est préférable de ne pas traiter les fleurs ouvertes dans les serres. **Mineuses du chrysanthème:** - Mélanger 20 mL d'AMBUSH 50EC dans 100L d'eau. Appliquer avec un pulvérisateur ordinaire lorsque les populations d'insectes se multiplient. Répéter le traitement chaque semaine selon le besoin.

TOMATES ET CONCOMBRES DE SERRE: Aleurodes des serres - Mélanger 20 mL d'AMBUSH 50EC dans 100L d'eau. Appliquer pour couvrir à fond tout le feuillage. Répéter le traitement, au besoin, pour prévenir le retour des insectes. On peut faire un traitement jusqu'à un jour avant la récolte des tomates et des concombres.

REMARQUE SUR L'USAGE DANS LES SERRES: Ne pas mélanger AMBUSH 50EC avec d'autres produits antiparasitaires, par ce qu'un grand nombre de variétés de plantes peuvent réagir différemment aux produits chimiques mélangés. On peut améliorer l'efficacité d'AMBUSH sur les plantes ornementales à feuilles cireuses en ajoutant un mouillant-adhésif.

Contenu fabriqué au Royaume-Uni

AMBUSH est une marque déposée d'Amvac Chemical Corporation

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))